

# Politique sur les conflits d'intérêts

## Introduction

Dans notre politique sur les conflits d'intérêts, nous avons défini les conflits d'intérêts, ce que nous faisons pour les prévenir et comment nous les gérons (potentiellement). Voici le résumé.

## Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts?

Si agir dans l'intérêt de l'un est préjudiciable aux intérêts des autres, il y a conflit d'intérêts.

## Quand est-ce qu'un conflit d'intérêts peut-il survenir?

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque :

- votre intérêt est en conflit avec le nôtre;
- votre intérêt est en conflit avec l'intérêt d'un ou plusieurs autres clients de bunq;
- des intérêts contradictoires existent au sein de bunq, par exemple entre employés ou avec des entreprises qui travaillent pour nous.

## Comment prévenir les conflits d'intérêts?

Pour prévenir les conflits d'intérêts, nous avons pris, entre autres, les mesures suivantes:

### **Code de conduite**

Avec notre code de conduite, nous essayons d'éviter d'entrer dans un conflit d'intérêts. Cela signifie, entre autres, que les membres de notre équipe sont tenus de signaler des activités en dehors de bunq et sont interdits d'accepter des cadeaux.

### **Échange d'informations et séparation fonctionnelle**

Nous avons mis en place des séparations techniques et fonctionnelles pour prévenir les conflits d'intérêts. Ces séparations minimisent le risque de conflit d'intérêts en limitant et en réglementant l'échange d'informations confidentielles.

### **Conscience**

Tous nos collègues sont formés et stimulés pour reconnaître, prévenir et (si nécessaire) gérer correctement les conflits d'intérêts.

## Que faites-vous en cas de conflit d'intérêts (potentiel)?

Chaque membre de l'équipe est tenu de signaler les conflits d'intérêts (potentiels). Nous avons une procédure de rapport à cet effet. Lorsque nous recevons un rapport, nous commençons une enquête et s'il s'avère qu'il y a un conflit d'intérêts, nous:

- informons toutes les parties prenantes;
- pouvons décider de prendre des mesures supplémentaires (temporaires);
- évaluons s'il est possible de prendre des mesures supplémentaires pour prévenir des conflits similaires à l'avenir;
- pouvons décider de refuser ou d'interrompre nos services à un client.